

# le 10/10/2007,

## Première Journée nationale des *dys*

*" donnons la parole aux dys !"*

### Les dys en Ille et Vilaine

## L'inspecteur ASH

### Sa fonction

Placé sous la tutelle de l'inspecteur d'Académie directeur des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DSDEN), l'inspecteur ASH (adaptation et scolarisation du handicap) exerce dans le champ de l'adaptation et du handicap au niveau départemental.

### Son rôle et ses actions

Inspecter les personnels placés sous sa responsabilité et plus particulièrement les enseignants exerçant auprès d'élèves handicapés que cela soit en établissements spécialisés ou en milieu ordinaire.

Veiller à ce que le droit à la scolarisation soit effectif dans le respect de chacun des partenaires

Gérer en partenariat avec les services de l'inspection académique le dossier des AVS et des EVS

Mettre en place les actions de formation des différents personnels

Etre le relais des différents partenaires au quotidien mais aussi lorsqu'un problème se pose ou qu'une situation s'envenime (enseignants, parents, établissements, médecins, assistants sociaux, MDPH...)

Rendre compte de ses actions et relayer les problématiques auprès de ses supérieurs hiérarchiques

Présider la commission enfance des droits et de l'autonomie à la MDPH

